

Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

Cahier d'acteur



EN BREF

Réfléchir sur les temps de l'enfant, c'est lui redonner sa place pour qu'il puisse grandir à son rythme, acquérir ses compétences, et développer les outils de son émancipation dans un environnement sécurisant, ouvert à ses initiatives et à ses rêves.

La première exigence est de considérer l'enfant comme un acteur de plein droit de notre société, et non comme une variable d'ajustement économique ou organisationnelle.

- **Respecter son rythme** : les recherches en chronobiologie montrent combien la qualité des apprentissages et de la concentration dépend d'emplois du temps adaptés.
- **Reconnaître le temps familial et la place des parents, premiers éducateurs des enfants**, dans un monde fragmenté par les écrans et la course au temps, les moments partagés parents-enfants deviennent un pilier de cohésion sociale (apprentissage, transmission, partage, plaisir).
- **Valoriser le temps de qualité** : chaque moment – scolaire, culturel, sportif, familial – doit être conçu comme une opportunité de lien social, de bien-être et de développement.

Contact : Émilie Souplet

Responsable Pôle Éducation

Gabrielle-parisot@familles-de-france.org

01 44 53 17 53

Cahier d'acteur déposé par : **Familles de France**

Qui sommes-nous et quel est
notre rôle ?

Familles de France, mouvement familial d'utilité publique et agréé jeunesse et d'éducation populaire participe au large débat citoyen autour d'un enjeu central des temps de l'enfant pour plusieurs raisons.

Dans une société en mouvement, où les rythmes familiaux, scolaires et professionnels s'entrechoquent, il est urgent de replacer l'enfant au cœur des décisions collectives.

Pourquoi ?

Parce que l'enfant est à la fois notre présent le plus fragile et notre avenir le plus précieux. Sa santé, son bien-être et son éducation conditionnent la vitalité de notre société.

Notre ambition est triple :

- Permettre à chaque enfant de grandir, d'apprendre, de jouer et de s'épanouir dans les meilleures conditions.
- Donner aux familles les moyens de concilier vie professionnelle, vie familiale, vie scolaire et vie sociale.
- Construire une société à hauteur d'enfant, en produisant un véritable ré-enchantement familial qui dépasse le simple enjeu du « réarmement démographique ».

Il y a une vérité simple mais fondamentale : sans familles, c'est tout notre système qui s'effondre.

Penser l'avenir de notre société, c'est penser l'avenir de nos enfants.

Et investir dans l'enfance n'est pas une dépense : c'est le plus sûr des investissements pour demain.

Réseau associatif Familles de France : 39 fédérations départementales, 162 associations locales implantées sur 63 départements.

NOS CONSTATS

Quelle est notre vision de l'organisation actuelle des temps des enfants en France ?

Ce qui marche bien, ce qui marche moins bien...

À l'heure où la technoférence, cette intrusion constante des technologies dans nos relations humaines, fragilise les liens familiaux et compromet le développement harmonieux de nos enfants, il est urgent de réaffirmer le rôle central des parents comme premiers éducateurs et de leur donner les moyens concrets d'exercer pleinement cette mission.

La surexposition aux écrans génère des conséquences mesurables sur le développement cognitif, émotionnel et social des enfants. Plus insidieux encore, la technoférence érode la qualité des interactions familiales : un parent consulte son smartphone en moyenne 80 fois par jour, créant des micro-ruptures dans l'attention portée à l'enfant.

Le jeu libre et l'ennui créatif, piliers du développement :

L'enfant a besoin de temps non structuré pour développer son imagination, son autonomie, sa capacité à résoudre des problèmes et à gérer ses émotions. L'hyper-sollicitation numérique et la sur-programmation des activités extrascolaires privent l'enfant de ce temps essentiel.

Les activités extrascolaires doivent demeurer des endroits épanouissants pour nos enfants et non une course à la performance source de pression pouvant aller jusqu'à la violence.

Revaloriser le rôle de parent :

premiers éducateurs de leurs enfants et créer les conditions d'une véritable co-éducation

Les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants. L'école ne peut assurer sa mission qu'en collaboration étroite avec les familles. Or, les contraintes professionnelles empêchent trop souvent les parents d'exercer pleinement ce rôle fondamental. La présence parentale à l'école renforce la motivation de l'enfant, améliore sa confiance en lui et crée un continuum éducatif essentiel. Les études démontrent que l'implication parentale est l'un des facteurs les plus prédictifs de réussite scolaire.

Prise en compte des parents d'adolescents

L'adolescence est une période de vulnérabilité particulière. Les troubles anxieux, la dépression, les conduites à risque nécessitent un accompagnement parental que la législation actuelle ignore totalement. Il est temps de reconnaître les besoins spécifiques des adolescents et les incidences chez leurs parents accompagnement médical long (orthodontie, suivi psy), périodes de fragilité nécessitant une présence parentale.

Un parent doit pouvoir être présent pour un adolescent en souffrance sans risquer sa situation professionnelle.

NOS PROPOSITIONS

Quels sont les axes de propositions et idées que nous portons à la connaissance de la Convention citoyenne ?

Pour une reconnexion familiale :

- Créer des "zones de déconnexion familiale" légalement protégées. Encourager par des campagnes nationales les moments sans écrans (repas, soirées, week-ends, étendre le droit à la déconnexion professionnelle pour garantir aux parents des plages horaires inviolables dédiées à la vie de famille.
- Former parents et enfants : développer des programmes d'éducation aux médias dans les écoles et des ateliers de parentalité numérique. Mettre en place des communautés de parents comme les pactes sans smartphone et réseaux sociaux.
- Réglementer la conception des interfaces : imposer aux fabricants et développeurs des dispositifs limitant l'usage addictif (suppression des notifications intrusives en soirée, modes "temps familial") et enfin œuvrer à une harmonisation européenne de la protection des mineurs en ligne avec une majorité numérique à 15 ans.

Valoriser le temps libre : Promouvoir l'ennui créatif

- Reconnaître le temps libre comme besoin fondamental dans les politiques publiques de l'enfance. Résistons à la pression sociale qui voudrait que chaque moment soit "rentabilisé".
- Campagnes de sensibilisation valorisant les moments "sans rien faire" comme moteurs d'apprentissage.
- Repenser les rythmes scolaires et périscolaires en intégrant de véritables temps libres, non encadrés ou légèrement encadrés, où l'enfant peut choisir son activité.
- Créer une vraie pause méridienne de retour au calme, dans un environnement permettant un déjeuner serein non chronométré.
- Développer les espaces de jeu libre : investir dans des lieux publics favorisant le jeu non dirigé et l'exploration autonome.

Parent : premiers éducateurs de leurs enfants jusqu'à sa majorité

- Créer un "Congé de parentalité scolaire active".
Octroyer 10 heures de congés payés annuels (non déductibles des congés annuels) utilisables de manière fractionnée et renouvelables pour chaque enfant scolarisé pour permettre à chaque parent de participer activement à la scolarité de son enfant (conseils d'école, rencontres parents-professeurs, accompagner des projets pédagogiques ponctuels).
- Revoir l'article L1225-61 du Code du travail pour supprimer la limite d'âge actuelle (maximum fixé à 16 ans) pour le bénéfice du congé pour enfant malade.
- Porter le nombre de jours à 5 jours par an, par parent et par enfant, sans conditions d'âge ni de nombre d'enfant(s).

La déconnexion numérique, le temps libre pour l'enfant et la présence parentale active ne sont pas des luxes : Redonner du temps aux parents pour être présents auprès de leurs enfants est un investissement dans l'avenir de notre société.